

BULLETIN DE SOUSCRIPTION BASSE TENSION ≤ 36 kVA

PRIX FIXE JUSQU'A 48 MOIS – 100% ELECTRICITE VERTE

Offre de fourniture d'électricité réservée aux consommateurs professionnels alimentés en basse tension avec une puissance inférieure ou égale à 36 kVA

Votre site de consommation

Date Début Fourniture : MES au plus tot

Référence du point de livraison (14 chiffres) :

50 040 467 016 635

GRD : ENEDIS

Date Fin Fourniture : 31/12/2024

Adresse : RD 14 de l'Aubrespin

soit : 48 mois

Code Postal : 13690

CAR :

Ville : GRAVESON

Coordonnées Client / Facturation

Société : EARL BUFFAZ

Nom : BUFFAZ

Siret : 48313262700017

Prénom : Sebastien

Adresse : Quai des palunettes

Tél. (fixe) :

Code Postal : 13690

Tél. (portable) : 0612737774

Ville : GRAVESON

e-mail : saqnon@orange.fr

PRIX ET DESCRIPTION DE L'OFFRE

Au titre du contrat unique, le fournisseur facturera au Client l'acheminement au barème en vigueur du tarif d'utilisation des réseaux publics de l'électricité compris dans les tarifs mentionnés ci-dessus.



Tarifs : voir la grille tarifaire jointe en annexe qui fait partie intégrante du contrat. Les tarifs appliqués sont ceux en vigueur à la date de signature du contrat. L'offre est valable jusqu'au 1er du mois suivant la grille jointe en annexe.

	3 kVA	6 kVA	9 kVA	12 kVA	15 kVA	18 kVA	24 kVA	30 kVA	36 kVA
PRO Elec Verte (simple tarif) - Prix fixe									
PRO Elec Verte (double tarif) - Prix fixe									

Abonnement : 48,42 €/mois
Heures Pleines : 12,082 c€/kWh
Heures Creuses : 8,827 c€/kWh

Votre situation (ne cochez qu'un seul des trois choix suivants) :

1) Vous êtes actuellement en contrat et souhaitez changer de fournisseur

2) Vous emménagez sur le site : électricité coupée

OUI :

NON :

Relevé du compteur au jour de la signature du contrat :

Compteur ST : kWh (Base)

Compteur DT : kWh (HP)

..... kWh (HC)

Par défaut, la puissance souscrite est celle du précédent contrat.

Si vous souhaitez opter pour une autre puissance, merci de préciser :

x 3) Il s'agit d'une première mise en service sur le site, le site n'ayant jamais été alimenté.

Consuel obtenu :

OUI :

NON :

Monophasé :

Triphasé :

Durée de contrat : Le contrat est conclu pour une durée de : 48 mois

Mode de paiement :

Prélèvement automatique mensuel selon échéancier

x Règlement par prélèvement

Autre mode de règlement (chèque, virement...)

Montant de la mensualité souhaitée :

EARL BUFFAZ Sébastien et Rémy

1207 draille de Mailane

13690 GRAVESON

Tél 06 12 73 77 74 - 06 12 73 50 28

Fax 04 90 90 53 47 Mail saqnon@orange.fr

Capital 35000€

Siret 483 132 627 00017 TVA FR31 483 132 627

Je déclare avoir pris connaissance et accepter dans toute sa teneur mon contrat, constitué du bulletin de souscription présent et des conditions générales de ventes, les conditions tarifaires, les dispositions applicables à l'accès au réseau public de distribution, les dispositions applicables au cahier des charges de concession, le descriptif des offres, services et tarifs associés, d'Energies du Santerre.

J'autorise Energies du Santerre à demander au gestionnaire de réseau de distribution mes données de comptage. Je reconnais avoir tout pouvoir pour signer le présent document.

L'accès et l'utilisation des réseaux publics de distribution, prestations techniques et leurs prix, les conditions et les modalités de remboursement applicables en cas de niveau de qualité de fourniture insuffisant se trouvent sur le site www.enedis.fr (ou le site du gestionnaire de réseau local, le cas échéant).

Toutes les infos, recours au médiateur de l'énergie sur le site <http://www.energie-mediateur.fr>

Aide mémoire du consommateur d'énergie : www.economie.gouv.fr/dgcrf/consommation/thematiques/Electricite-et-gaz-naturel

Date, signature, et cachet

NOM :

Prénom :

A :

le 11/01/2020

Les tarifs varient en fonction de la puissance souscrite et de l'option tarifaire de votre site de consommation.

Les tarifs HT (page2) comprennent la part électricité, l'acheminement (tarif), et les garanties d'origine. La composante Garantie de capacités est à rajouter (celle-ci est définie en fonction des enchères publiques - pour information 0,309 c€/kWh en juin 2020).

Le prix HT du kWh est fixe sur la période choisie (36 ou 48 mois), hors évolution des impôts, taxes, contributions et acheminement.

Les tarifs TTC comprennent la TVA (5,5 % sur l'abonnement mensuel et 20 % sur les prix de kWh), la CSPE (Contribution au Service Public de l'Electricité), les TCPE (Taxes sur la Consommation Finale d'Electricité et la CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement).

La composante CEE (Certificats d'économies d'énergie) est à 0 avec Energies du Santerre.

Pénalités en cas de résiliation anticipée du contrat (changement de fournisseur) : 15 x CAR (Consommation Annuelle de Référence en MWh) x Durée du contrat (en année restante).

1369046701601 CAR: 1967212 Subscribes à partir du 10/01/2020 à 12h00

Simple Tarif (Base)

Double Tarif (Heures Pleines / Heures Creuses).

Les tarifs varient en fonction de la puissance souscrite et de l'option tarifaire de votre site de consommation.
Les tarifs HT (page2) comprennent la part électron, acheminement (turpe), et les garanties d'origine. La composante Garantie de capacités est à rajouter (celle-ci est définie en fonction des enchères publiques - pour information 0.309 c€/kWh en juin 2020).
Le prix HT du kWh est fixe sur la période choisie (36 ou 48 mois), hors évolution des impôts, taxes, contributions et acheminement.
Les tarifs TTC comprennent la TVA (5,5 % sur l'abonnement mensuel et 20 % sur les prix de kWh), la CSPE (Contribution au Service Public de l'Electricité), les TCFE (Taxes sur la Consommation Finale d'Electricité et la CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement).
La composante CEE (Certificats d'économies d'énergie) est à 0 avec Energies du Santerre.
Pénalités en cas de résiliation anticipée du contrat (changement de fournisseur) : $15 \times \text{CAR}$ (Consommation Annuelle de Référence en MWh) x Durée du contrat (en année restante).

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

doi:10.1371/journal.pone.0186922.g002

1207 draille de Mailane
13690 GRAVEYRON
Tél 06 12 73 77 54 06 19 01 80 28
Fax 04 90 90 53 47 mail.sagrone@orange.fr
Capital 30000€
Siret 483 132 627 00017 TVA FR31 483 132 627

**ÉNERGIES
DU SANTERRE**Des hommes
au service de
vos énergies**MANDAT de Prélèvement SEPA**

Référence Unique du Mandat Version 1

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Energies du Santerre à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Energies du Santerre.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Votre Nom	* EARL BUFFAZ	Client Payeur N°	(b)	1
Votre adresse	* Quartier Sapon 1207 Draille de Mailane		(c)	2
	* 43690 GRAVESON		(c)	2
	* FRANCE		(c)	2
Les coordonnées de votre compte	* FR76 1130 6000 2098 0882 7000 030		(d)	
	* AGRIFRPP813			
Nom du créancier	* Energies du Santerre		(f)	1
I.C.S	* FR1880B528		(g)	2
	* 32 FAUBOURG DE BRETAGNE		(h)	2
	* 80200 PERONNE		(h)	2
	* FRANCE		(h)	2
Type de paiement :	* FRANCE			
Signé à	* Graveson	Paiement récurrent / répétitif ☐ Mensualisation ☐ Prélèvement à la facture ☐ (Cochez votre choix)		
Signature(s) :	* Graveson	Date 14 11 2020	(j) 2	(k)

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Informations relatives au contrat entre le créancier et le débiteur - fournies seulement à titre indicatif.

Code identifiant du débiteur	-	(l)	2
Tiers débiteur pour le compte duquel le paiement est effectué (si différent du débiteur lui-même)	Nom du tiers débiteur : si votre paiement concerne un accord passé entre Energies du Santerre et un tiers (par exemple, vous payez la facture d'une autre personne), veuillez indiquer ici son nom. Si vous payez pour votre propre compte, ne pas remplir.	(m)	1
	Code identifiant du tiers débiteur	(n)	2
	Nom du tiers créancier : le créancier doit compléter cette section s'il remet des prélèvements pour le compte d'un tiers.	(o)	1
	Code identifiant du tiers créancier	(p)	2
Contrat concerné	Nom du tiers créancier	(q)	2
	Nom du tiers créancier	(r)	2
	Description du contrat		

A retourner à :
Energies du Santerre
32 FAUBOURG DE BRETAGNE
80200 PERONNE

Zone réservée à l'usage exclusif du créancier

EARL BUFFAZ Sébastien et Rémy1207 draille de Mailane
13690 GRAVESONTél 06 12 73 77 74 - 06 12 01 80 28
Fax 04 90 90 53 47 Mail: earl@orange.frCapital 35000€
Siret 483 132 627 000 17 TVA FR 483 132 627

1 : La longueur maximum pour un nom est de 70 caractères
2 : Cette ligne a une longueur maximum de 35 caractères

A NOUS RETOURNER ACCOMPAGNE D'UN RIB



N° de gestion 2005D00127

Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS
à jour au 11 septembre 2019

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	483 132 627 R.C.S. Tarascon
<i>Date d'immatriculation</i>	30/06/2005
<i>Dénomination ou raison sociale</i>	EARL BUFFAZ
<i>Forme juridique</i>	Exploitation agricole à responsabilité limitée
<i>Capital social</i>	35 000,00 Euros
<i>Adresse du siège</i>	quartier les Palunettes 13690 Graveson
<i>Durée de la personne morale</i>	Jusqu'au 29/06/2104

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTRÔLE, ASSOCIÉS OU MEMBRES

Gérant

<i>Nom, prénoms</i>	BUFFAZ Sébastien
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 05/07/1974 à AVIGNON (84)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	1207 draille de Maillane 13690 Graveson

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'ACTIVITÉ ET À L'ÉTABLISSEMENT PRINCIPAL

<i>Adresse de l'établissement</i>	quartier les Palunettes 13690 Graveson
<i>Activité(s) exercée(s)</i>	Maraîchage sous abris
<i>Date de commencement d'activité</i>	01/06/2005
<i>Origine du fonds ou de l'activité</i>	Création
<i>Mode d'exploitation</i>	Exploitation directe

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT